



Gérant majoritaire SARL familiale et SSI

Par Lburette

Bonjour,

Nous avons créés une SARL Familiale depuis 1 an. Mon mari est le gérant majoritaire, non rémunéré (il est salarié).

Le bien est loué en location saisonnière. Mais nous ne percevons pas les loyers car ils permettent de rembourser une partie du crédit/frais.

Doit-on affilié le gérant à la SSI (sécurité sociale des Indépendants), car mon mari est gérant majoritaire ?

Merci pour votre aide.

Bonne journée

Lburette